RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité - Fraternité

MAIRIE
DE
REILLANNE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2020

(Article L.2121-25 du Code Général des Collectivités)

Le Conseil Municipal de la Commune de Reillanne, dûment convoqué le 26 Juin 2020, s'est réuni à la Salle des Associations le 2 Juillet 2020 à 20h30 sous la présidence de Madame Claire DUFOUR, Maire de REILLANNE

Présents : Claire DUFOUR, Muriel LAVAULT, Bernard GIORGI, Elodie DOMINGUEZ, Francis MARGUERITTE, Isabelle GRENUT, Max RICHARD, SILVY Lucien, GERVAIS Fabien, ROUX MORATILLE Lucie, CASSINI Jean, GONNET ASOU Patricia, DOMALAIN Jean-Yves, CHEVALIER Jérôme, KHOLER ABBAS Cécile, BAPTISTE Christine, TERRANOVA Sébastien, LABESSOULHE Fanny.

Procurations : Marion ANDLAUER à Isabelle GRENUT et Max RICHARD à Claire DUFOUR

Le quorum étant atteint, Mme Claire DUFOUR- Maire a ouvert la séance et Madame Muriel Lavault a été désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 Juin 2020. L'assemblée a pris connaissance du compte rendu du Conseil Municipal du 25 mai 2020 et décide de son adoption à l'unanimité.

1 – VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNE

a) Budget

sections	Dépenses	Recettes
Investissement	1 042 262 28 €	1 042 262.28€
Fonctionnement	1 202 389.10 €	1 583 062.30 €

Vote avec une abstention

b) Vote des subventions aux associations avec deux abstentions

Amicale des sapeurs-pompiers	*1 500*
Amis des Arts	*400*
Anciens Combattants + S.F.	*500*
A.P.U.2M	*600*
Association à livres ouverts	*1000*

Babel	*800*
Bal et détente	*100*
Cercle de famille	*400*
Club Trail	*100*
Comité des fêtes	*2000*
Compagnie Mazette	*600*
Compagnie T'émoi	*800*
Compagnie du Faubourg	*800*
Don du sang	*100*
Ecole de musique	*10 000*
Football club	*4 500*
Fondation du patrimoine	*120*
G.A.E.L.(arts en Lubéron)	*500*
La Strada	*600*
La Ventana	*100*
Lecture et Culture	*1 000*
Largue et les amares	*100*
Le Poirier	*100*
Mles Poulettes	*100*
Œil du Largue	*100*
Personnel communal	*700*
Prieuré de Carluc	*300*
Rando Reillanne	*100*
Reillann'air	*100*
Ski club	*3 300*
Tambacounda	*600*
Temps Dance and Co	*800*
Théâtre Mandin	*800*
Wendo Provence	*200*

c) Vote des taux d'imposition à l'unanimité

	Taux N-1	Taux N	Bases N	Produit N
FB	15.76	15.76	1 959 000.00	308 738.00
FNB	53.46	53.46	67 900	36 299.00
			total	**345 037.00**

d) Vote des tarifs location voies publiques à l'unanimité

a. Proxi 82.00 €
b. Librairie regain 62.00 €
c. Tabac presse 62.00 €
d. Sabine Coiffure 92.00 €
e. Au Passé composé 62.00€
f. La cave reillannaise 21.00 €

g. L'ANK 21.00 €
h. Madame LENFANT Iréne 300.00€

e) Vote du droit de place à l'unanimité

Bambino pizza	275.00 €
Tchouladjian pizza	112.00 €
ALI KBAD	112.00 €
Taï loc	112.00 €

2- VOTE DU BUDGET DE L'EAU

sections	Dépenses	Recettes
Investissement	236 352.00 €	241 908.47 €
Fonctionnement	537 663.59 €	865 994.88 €

Budget voté à l'unanimité

Fin de la séance à 22h30